



*Joyeux Noël
Et
Bonne année 2019*



*Lieuran-lès-Béziers
Bulletin d'informations
Semestriel décembre 2018*



*Cérémonie des Vœux à la population
Samedi 5 Janvier 2019 à 18h30
A la salle polyvalente*

• <u>L'ÉDITO DU MAIRE</u>	p.3
• <u>INFORMATIONS GÉNÉRALES</u>	p.4-5
• <u>LA VIE MUNICIPALE</u>	p.6-7
• <u>LE LIBRON ET SES AFFLUENTS</u>	p.8
• <u>INFORMATIONS D'URBANISME</u>	p.9
• <u>LA VIE SCOLAIRE</u>	p.10-11
• <u>MANIFESTATIONS LOCALES</u>	p.12
• <u>LA VIE VITICOLE</u>	p.13
• <u>L'INTERCOMMUNALITÉ TRANSPORTS</u>	p.14
• <u>L'INTERCOMMUNALITÉ L'HABITAT</u>	p.15
• <u>LES ASSOCIATIONS</u>	p.16 p.17 p.18
• <u>L'AGENDA À VENIR</u>	p.19

E-mail :
mairie.lieuran@wanadoo.fr
urbanisme@lieuran-les-beziers.fr

Site Internet :
<http://www.lieuran-les-beziers.fr/>

LES NAISSANCES

- M. le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à :
- Elyn Chantal Katia TILLIER, née le 2 juillet 2018.
 - May Manisone Jeanne LAGUNA, née le 8 juillet 2018
 - Louka AMATE CALES, né le 6 août 2018.
 - Ruby Eline Sophie WEISS, née le 6 août 2018.
 - Mayline Sarah Ambre AASSOUM, née le 16 août 2018.
 - Elena Charlie Anna JIMENEZ, née le 30 novembre 2018.
 - Aquetzali BRISENO MENDOZA GAMBICCHIA née le 7 décembre 2018.

LES BAPTÊMES CIVILS

- M. le Maire et le Conseil Municipal félicitent les parents, parrains et marraines de :
- Matthéo SANDU GELY baptisé républicainement le 1^{er} septembre 2018.

LES UNIONS

- M. le Maire et le Conseil Municipal souhaitent tous leurs vœux de bonheur à :
- Nathalie BERTIN et Robert RUOT, mariés le 4 août 2018
 - Tiphaine VALLAT et Adam MACKAY, mariés le 24 août 2018
 - Aurélie AMATE et Mickaël MASCIAVE, mariés le 25 août 2018
 - Audrey GELY et Cătălin-Gigel SANDU, mariés le 1er septembre 2018
 - Perrine LEDOUR et Julien GRIFFE, Pacsés le 13 novembre 2018

LES DÉCÈS

- M. le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :
- Audrey BOYER, décédée le 26 juillet 2018
 - Jeanne Lydie LAVENE veuve BOUTTES, décédée le 15 septembre 2018.
 - Gérard Christian Serge CABROL, décédé le 23 septembre 2018.
 - Nicole CANAC épouse BOYER, décédée le 26 septembre 2018.
 - Nadine Pierrette Lucette SENTON veuve DELPECH, décédée le 28 septembre 2018.
 - Robert Maurice Gilbert AIGOUY, décédé le 3 octobre 2018.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2018 qui s'achève aura été marquée par des conditions climatiques particulières avec des températures estivales élevées et un automne très humide, en liaison avec des épisodes cévenols. Ces derniers nous ont tout de même épargnés des problématiques d'inondabilité, ce qui hélas n'a pas été le cas dans de nombreuses communes de l'Aude. Face à ces dramatiques événements, l'Association des Maires de l'Hérault a initié un mouvement de solidarité, que ce soit sur le plan logistique et financier.

A notre niveau, nous avons pu organiser une collecte de dons en tout genre grâce à l'aide de nombreux bénévoles, et livrer à la Protection Civile de Narbonne, un camion entier de produits de première nécessité.

Un grand merci à l'attention de tous les acteurs qui ont participé à cette chaîne de solidarité en faveur des sinistrés.

Par ailleurs, et comme chacun le sait, l'activité principale de notre commune est la viticulture. Notre vignoble a subi de grosses attaques de mildiou, dues également au climat, et la vigilance de nos exploitants a été redoublée pour éviter des pertes de récoltes conséquentes comme cela a été constaté dans d'autres régions de notre pays. Toutefois, et après avoir fait le tour des caves privées et de la coopérative, j'ai pu noter que la vendange aura été globalement meilleure avec des rendements supérieurs à 2017.

Ce semestre écoulé aura également vu la poursuite de l'action municipale pour améliorer la qualité de vie de nos habitants mais aussi ceux qui viendront s'implanter dans les nouveaux lotissements des « Amandiers » en entrée de ville et des « Combes du Levant » aux abords du chemin de Thézan qui sont livrés. J'espère que cette nouvelle population s'intégrera parfaitement au sein de notre vie communale, et que les jeunes foyers qui viendront s'installer apporteront un accroissement de fréquentation pour notre groupe scolaire car cela s'avère de plus en plus nécessaire au fil du temps.

Pour conclure, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année avant de vous retrouver pour une présentation des projets futurs lors de la cérémonie des vœux prévue le samedi 5 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

Votre dévoué, Robert GELY

INFORMATIONS

LA BOUCHERIE MAURIN

Après une vie professionnelle bien remplie, le boucher de Bassan, M. MAURIN Jean-Luc a fait valoir ses droits à la retraite. Sa dernière visite sur notre marché du Samedi matin a eu lieu le 1^{er} Décembre.

La Municipalité le remercie pour sa fidélité et la qualité de ses produits que bon nombre de Lieurannais(es) ont appréciés.



ÉPICERIE « AU P'TIT BONHEUR »



Tous nos vœux de réussite à M. AMATE Nicolas, nouveau gérant de l'épicerie, avenue de Puissalicon, qui a ouvert depuis début octobre.

LA BOUCHERIE MAUREILHANNAISE

Bienvenue à la famille ESTRUCH, qui a pris le relais de M. MAURIN sur notre marché dès le samedi 8 décembre.



Le Samedi de 8h00 à 10h15

HORAIRES

	MAIRIE (OUVERTURE AU PUBLIC) 04 67 36 10 35	BIBLIOTHÈQUE 06 83 46 42 25	MÉDIABUS	DÉCHETTERIE DE SERVIAN 04 67 98 75 99	AGENCE POSTALE COMMUNALE 04 67 36 21 89
LUNDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 11h45 14h00 – 17h15	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
MARDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 11h45 14h00 – 17h15	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
MERCREDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 11h45 14h00 – 17h15	Fermée
JEUDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 11h45 14h00 – 17h15	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
VENDREDI	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30		Pour les enfants 16h15 – 17h15 Tous les 15 jours	8h30 – 11h45 14h00 – 17h15	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
SAMEDI	Fermée	Dernier du mois 10h00 à 12h00	Pour les adultes 10h00 – 10h45 Tous les 15 jours	8h30 – 11h45 14h00 – 17h15	9h15 – 11h45

GÉNÉRALES

LES BONS COMPORTEMENTS À TENIR EN CAS DE FORTES PLUIES ET D'INONDATIONS



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute
des consignes des autorités
dans les médias et sur les
réseaux sociaux en suivant
les comptes officiels



**JE NE PRENDS PAS
MA VOITURE
ET JE REPORTE
MES DÉPLACEMENTS**



**JE ME SOUCIE DES
PERSONNES PROCHES,**
de mes voisins et des
personnes vulnérables



**JE M'ÉLOIGNE
DES COURS D'EAU**
et je ne stationne pas sur
les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment
et surtout pas sous un arbre
pour éviter un risque de foudre



**JE NE DESCENDS PAS
DANS LES SOUS-SOLS
ET JE ME RÉFUGIE
EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**



**JE NE M'ENGAGE NI
EN VOITURE NI À PIED**
Pont submersible, gué, passage
souterrain... Moins de 30 cm d'eau
suffisent pour emporter une voiture



**JE NE VAIS PAS
CHERCHER MES
ENFANTS À L'ÉCOLE,**
ils sont en sécurité

ROULAGE BACS SICTOM

Dans une volonté de rectifier certaines mauvaises habitudes, une opération a été menée dans quelques rues du centre-ville par un agent du SICTOM.

Cette personne a identifié les bacs (bleus ou jaunes) qui restaient à demeure sur les points de collecte et a pris le soin de les ramener à leurs propriétaires. Ces derniers ont également reçu un courrier pour leur rappeler les obligations en vigueur afin d'éviter la pollution visuelle et olfactive de ces bacs laissés sur la voie publique.

Dans l'avenir, d'autres opérations seront réalisées dans certains secteurs de la commune pour pallier les désordres latents.

PETIT RAPPEL



Le container bleu

- Je l'amène le dimanche soir et/ou le mercredi soir
- Je le récupère le lundi et/ou le jeudi matin
- Je pense à le nettoyer régulièrement



Le container jaune

- Je l'amène le vendredi soir
- Je le récupère le samedi matin
- Je pense à le nettoyer régulièrement

LE CŒUR DE VILLE

Le gros projet de restructuration de notre cœur de ville qui avait été détaillé lors du précédent bulletin a été globalement bien subventionné par nos partenaires financiers.

A ce jour, et après avoir effectué les demandes et présentations d'usage, nous nous félicitons d'avoir pu obtenir 315 000.00€ de la CABM au titre du Fonds de Concours pour les aménagements et équipements communaux, 80 000.00€ du Conseil Départemental pour les travaux de voirie de la Grand'rue, 89 913.00€ de l'État pour la création de parkings et 30 047.00€ de la Région Occitanie pour la rénovation de la Place de la République.

Dans le cadre des prochains travaux, et après appel d'offres, le Conseil Municipal a voté la proposition de l'entreprise BARTHES pour un montant de 15 492.00€ TTC en vue de la démolition partielle de l'ex cave viticole située sur la Grand'rue, ainsi que les anciens WC communaux aux abords du Libron.

Dans la continuité, un nouveau dossier de consultation d'entreprise sera constitué pour la réalisation des futurs parkings au printemps prochain.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année, une enveloppe financière a été consacrée à l'amélioration de notre éclairage public avec la pose de lanternes « LEDS » qui consomment beaucoup moins.

Les secteurs concernés par ces nouveaux équipements sont la route de Roujan, la rue des Bassins, la rue Combe Libro et la placette du lotissement « Le Clos de Naïs ».

De plus, un mât solaire sera également installé pour l'éclairage de l'abri bus situé en sortie de ville, à proximité du giratoire du pressoir.

Nous vous invitons à signaler au plus tôt au secrétariat de mairie tout dysfonctionnement que vous rencontrez avec l'éclairage public.

LA VIDÉO PROTECTION

La 1^{ère} tranche des travaux prévue au budget a été finalisée et notre système de vidéo protection est désormais opérationnel. Les élus habilités pour assurer le lien avec la gendarmerie en cas de nécessité de visionnage ont reçu la formation adéquate.

Nous espérons désormais que cet investissement engendrera les effets recherchés en terme de sécurité et de tranquillité publique.

En 2019, de nouvelles caméras seront installées en entrée de ville, sur l'avenue de Puissalicon et l'avenue d'Espondeilhan, conformément au plan prévu par les études initiales.



Caméra en cœur de ville

LIVRAISON DE LOGEMENTS SOCIAUX

Après plusieurs modifications du calendrier, dues essentiellement à des problèmes de financement et d'équilibre financier de l'opération, la livraison des logements sociaux au sein des 2 immeubles appartenant à l'O.P.H. va être effective dans les prochains jours.

La commission d'attribution de ces logements, qui s'est réunie le 18 décembre dernier, a permis de valider les demandes reçues en mairie émanant pour la plupart de personnes de la commune.



- Immeuble 10 Grand'rue baptisé « Les Cordelles »
 - o 4 appartements dont 1 créé en RDC
 - 2 occupantes maintenues sur site
 - 2 attributions effectuées pour 1 T2 et 1 T4



- Immeuble 1 place de la Liberté baptisé « Les Rainettes »
 - o 3 appartements créés après travaux de restauration et rénovation de la toiture
 - o 3 attributions effectuées pour 1 T2, 1 T3 et 1 T4

ESPACE VOLLEY



Journée avec les ados de la commune



Mise en place du filet par nos agents



Mise en place d'arbres par nos agents

Notre engagement envers l'association « 1 million d'arbres » s'est soldé par la plantation de 10 arbres et 15 arbustes aux abords du terrain de tennis et de l'espace volley.

LE LIBRON ET SES AFFLUENTS

LE SIGAL

Dans le cadre de sa campagne d'entretien des ripisylves du Libron et de ses affluents, le syndicat a validé une première tranche de travaux sur 25Km de cours d'eau.

Ce programme a été confié au groupement d'entreprise ARF/ ACTIFOREST, après appel d'offres.

Sur notre commune, cela s'est traduit par des interventions sur le Libron et les ruisseaux de Riels et Del Basth.

Les arbres morts ont été enlevés sur ces linéaires tout comme ceux qui présentaient un risque ou gênaient le bon écoulement des eaux.



La végétation envahissante, notamment constituée par certains ronciers, a été également supprimée.

Ces quelques photos mettent en exergue le travail mais aussi les découvertes des entreprises titulaires du marché.



LA COMMUNE

En parallèle des travaux du SIGAL, la commune a également pris la mesure des soucis engendrés lors de certains épisodes pluvieux.

C'est pour pallier la submersion systématique de la route de Puissalicon en sortie de ville que des améliorations du fonctionnement hydraulique et des renforcements des fossés ont été réalisés par l'entreprise BRAULT à proximité de l'aire de remplissage des viticulteurs.

Par ailleurs, d'importants travaux de curage des ruisseaux ont été effectués en régie pour faciliter le bon écoulement des eaux dans divers secteurs de la commune.



EFFONDREMENT PARTIEL D'UNE HABITATION



Comme relaté dans le précédent bulletin, un effondrement partiel de l'immeuble situé 3 chemin du Moulin s'est produit le 6 mars dernier.

Le propriétaire du bien a engagé des procédures judiciaires qui ont conduit à la nomination d'experts. Une des procédures engagées a conclu à une démolition partielle ou totale de l'immeuble. Pour l'autre procédure, le Tribunal ne s'est pas encore prononcé.



Ces démarches prennent beaucoup de temps et la commune a sensibilisé le propriétaire sur le fait qu'il lui appartenait de procéder aux actions nécessaires pour éviter des désordres par aggravations des risques.

Le déblaiement de la rivière ne pourra s'effectuer que lorsque le niveau du Libron permettra l'accès des engins de chantier.

RÈGLEMENTATION

Nous rappelons que tous les travaux effectués sur l'extérieur de l'habitation sont soumis à autorisation d'urbanisme, à savoir :

- Les ravalements de façade,
- Les réfections de toiture,
- Les changements de menuiseries, modifications de teinte,
- Les modifications d'ouverture,
- Les extensions,
- Les changements de destination ou d'affectation,

Mais aussi, la création d'aménagement extérieur :

- Les piscines enterrées ou hors sol (si elles restent en place toute l'année),
- Les terrasses, vérandas,
- Les abris en tout genre, ...

Cette énumération n'est pas exhaustive, nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie qui vous guidera dans vos démarches.

Les documents relatifs aux demandes d'autorisations d'urbanisme sont disponibles en mairie mais également sur les sites de la commune (rubrique « urbanisme ») et des services de l'Etat.

Tout manquement aux règles qui régissent l'urbanisme peut avoir de lourdes conséquences.

Horaires d'ouverture de l'accueil et du service de l'urbanisme

Lundi	8h30 – 12h00 // 16h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 12h00 // FERMÉ
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	8h30 – 12h00 // 16h00 – 18h30
Vendredi	8h30 – 12h00 // 16h00 – 18h30

123 élèves

L'ÉCOLE DES PENSÉES

Petites sections :	17
Moyennes sections :	13
Grandes sections :	10
CP :	15
CE1 :	14
CE2 :	22
CM1 :	13
CM2 :	19

Mme ROBERT :
17PS / 4MS / 4GS
Mme LEJEUNE :
9MS / 6GS / 8CP
M. MARTINEZ :
7CP / 17CE2
M. PERRE :
15 CE1 / 5 CE2 / 6 CM1
Mme MAUMONT :
7 CM1 / 19 CM2

NOUVELLE ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent bulletin semestriel, l'équipe enseignante a changé.

Nous avons accueilli trois nouveaux instituteurs pour l'enseignement de nos petits chérubins, Mlle Florine LEJEUNE, M. Bastien MARTINEZ et M. Yvan PERRE.



LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS ÉLUS

Comme chaque année, le vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves a eu lieu.

Une seule liste présentée de 5 représentants ; sur 190 parents inscrits, il y a eu 103 votants dont 20 votes blancs.

Les représentants des parents d'élèves sont donc :

Mme AZEMAR Vanessa, GUILLAUME Nathalie, CRAMMER Ludivine, BELMONTE Audrey et M. LUPI Franck.

L'ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE

L'école a enrichi son espace numérique avec l'installation récente d'un nouveau tableau numérique dans la classe de M. MARTINEZ, et 10 petits ordinateurs qui viennent compléter le matériel déjà en place à l'école à la disposition des élèves.

LA VIE SCOLAIRE

ETUDE SURVEILLÉE

La mairie a fait passer aux parents d'élèves un questionnaire pour connaître leur avis quant à la mise en place d'une étude surveillée.

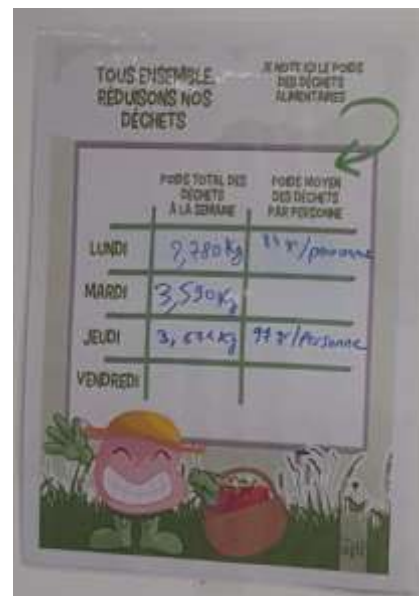
Au vu des retours, il s'avère que peu de personnes sont intéressées, voici le résultat : 35% pour et 65% contre. Le projet de cette étude surveillée est donc abandonné.

CANTINE SCOLAIRE

La mairie tient à remercier le traiteur de la cantine scolaire pour la qualité de sa prestation.

Une semaine BIO et végétarienne a permis de varier les habitudes alimentaires des enfants.

Un challenge anti-gaspillage a été mis en place sur une semaine fin novembre, les enfants ont pesé leur déchets ce qui les a sensibilisés au gaspillage alimentaire.



SPECTACLES À LA CIGALIERE

Cette année, le spectacle de Noël des enfants a été remplacé par des spectacles en salle.

Les élèves sont allés à la Cigalière à SERIGNAN sur deux temps :



Le lundi 12 novembre, les élémentaires pour le spectacle « Alpheus Bellulus »



Le mardi 4 décembre, les maternelles pour le spectacle « Le chant des baleines ».

MANIFESTATIONS LOCALES



Les Lieurannais se sont retrouvés autour du monument aux morts samedi 10 novembre où Monsieur Murat en a fait l'historique détaillé en insistant notamment sur la symbolique de l'obélisque avant de donner une conférence remarquable sur les monuments aux morts.

GENTENAIRE DE L'ARMISTICE



Beaucoup de monde au cimetière pour la commémoration du 11 novembre.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS VENDREDI 23 NOVEMBRE



Les nouveaux arrivants ont répondu en nombre à l'invitation de la municipalité pour un accueil chaleureux dans la salle du conseil de la Mairie.

Les discussions ont été échangées avec les élus autour d'un buffet de bienvenue.

TELETHON

3 262.52€ collectés cette année.

Un grand merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui ont participé à ce week-end organisé par la municipalité et les associations de la commune



Le repas, un ragoût de navet de pardailhan



De mémoire de viticulteur aucun n'a jamais vécu une pression sanitaire aussi importante. Pas une semaine de relâche, des pluies et une humidité constante des conditions parfaites pour le développement du mildiou. Il est tombé 600 mm d'eau sur le premier semestre soit presque deux fois plus que toute l'année 2017 (368 mm), l'été a ensuite battu des records de chaleur.

Retour de la pluie à l'automne et 400 mm de plus avec des conséquences catastrophiques chez nos voisins.

Malgré ces conditions « On s'en sort bien ». Les viticulteurs ont été réactifs chacun a joué d'ingéniosité pour adapter du matériel capable de passer dans les vignes au sol gorgé d'eau.

Les vendanges se sont donc déroulées sans encombre sous un beau soleil, pendant 5 semaines du 24 août au 27 septembre pour une production dans la fourchette moyenne de 47 500 hl- mais en hausse par rapport aux millésimes 2016 et 2017 assez modestes (41000 hl).

Les blancs et rosés sont de belles factures aromatiques et fraîches. Quant aux rouges, une partie de la production merlot aurait peut-être nécessité d'avantage de maturité mais finalement après les fermentations sortent « souple, rond et friand ».

Globalement, contre toute attente, une belle récolte...c'est l'heure maintenant d'envoyer nos vins dans les concours pour se confronter aux autres.



Christian CHAUVIN,
gérant de la cave coopérative

Les Vignerons de Lieuran vous souhaitent de joyeuses fêtes.

LA FÊTE DU VIN PRIMEUR

Plus d'une centaine de personnes sont venues déguster les vins de la cave coopérative, du domaine de Pierre Belle ainsi que les bouteilles fournies par la communauté d'agglomération.

Comme chaque année, la mairie avait préparé un buffet campagnard toujours autant apprécié.

Chaque participant a pu repartir avec un verre souvenir gravé des armoiries de la commune.



L'INTERCOMMUNALITÉ - TRANSPORT

BUS : EN 2019, ÇA VA ROULER !

L'Agglo Béziers Méditerranée a décidé de repenser intégralement son réseau de transports en commun pour mieux vous servir. Dès avril 2019, les habitants pourront progressivement découvrir les bus relookés et profiter des nombreuses nouveautés. En route !

Un large processus de concertation

Le contrat qui liait Transdev à l'Agglo arrivant à échéance le 31 décembre 2018, cette dernière a lancé, depuis novembre 2017, une procédure visant à mettre en place une nouvelle délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain.

Après 18 mois de concertation (avec les comités de quartiers, les élus, les acteurs économiques du Biterrois, les techniciens, la commission intercommunale d'accessibilité, etc.), d'analyses et de négociations, c'est la société Vectalia France qui a été choisie à l'unanimité pour exploiter le réseau de bus de l'Agglo.

L'offre de mobilité monte en gamme

- ❖ La nouveauté la plus significative : la mise en place de deux lignes structurantes. La première ralliera la gare SNCF de Béziers à la Méridienne en moins de $\frac{3}{4}$ d'heure sans correspondance avec un passage toutes les dix minutes en heure de pointe. La seconde reliera la zone du Capiscot à la Ginesse tous les $\frac{1}{4}$ d'heure, toute la journée.
- ❖ Les lignes principales offriront des passages toute la journée entre 20 et 30 min. Pour les lignes locales, ce sera toutes les 40 à 60 min.
- ❖ De nouveaux quartiers et zones seront desservis (Mazéran, zone Afua à Sérignan, etc.) pour mieux correspondre aux attentes, besoins et mode de vie des usagers.
- ❖ Une nouvelle application mobile vous donnera des informations en temps réel.
- ❖ La flotte de véhicules sera progressivement remplacée par des bus silencieux et écolos car roulant au GNV (gaz naturel pour véhicules).
- ❖ Au cours du premier semestre 2019, la nouvelle gamme de tarifs proposera le ticket unitaire à 1€ mais le carnet de 10 à 6€ ou le pass journée à 3€. Sans oublier les tarifs préférentiels pour les jeunes, les seniors, la gratuité pour les personnes invalides...
- ❖ Les bus vont progressivement changer de look pour revêtir une toute nouvelle image !

La nouveauté pour Lieuran-les-Béziers : du transport adapté à la demande !

En lieu et place de la ligne 20, les habitants de Lieuran-lès-Béziers pourront bénéficier du transport à la demande grâce à la ligne R3.

C'est simple : il suffira d'appeler jusqu'à 3 semaines à l'avance et au plus tard à 16h la veille du déplacement au **0800 81 81 81** pour réserver le bus à l'horaire de votre choix.

Et vous êtes un(e) habitué(e), vous programmez plusieurs trajets à l'avance. Le jour du départ, rendez-vous à l'arrêt de bus à l'horaire prévu puis validez votre titre de transport au même prix !

HIVER COMME ÉTÉ VOS VÉLOS SONT BIENHONNÉS



Vous avez sans doute déjà aperçu ce box à vélos placé par l'Agglo à l'entrée du village, avenue de Béziers.

Soucieuse d'accompagner le développement de ce mode de transport et d'offrir la possibilité de stationner les deux roues en toute sécurité, l'Agglo a investi dans la mise en place de box à vélos.

L'usage est simple, il suffit d'y déposer son vélo avec un antivol en U pour le laisser à l'abri et sécurisé. Et ensuite vous pouvez continuer votre parcours à pied, en bus, en covoiturage etc.

L'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la politique globale de lutte contre l'habitat indigne menée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

L'objectif principal de l'autorisation préalable de mise en location d'un logement est de mieux prévenir les situations d'habitat indigne. A ce jour, dix communes de l'agglomération se sont déjà positionnées favorablement, pour mettre en œuvre ce dispositif sur leur territoire.

L'autorisation de louer est applicable depuis le 1^{er} juillet sur certaines rues et avenues du centre ancien de Lieuran. (Voir carte)



Désormais, avant de mettre en location des logements situés dans ces secteurs, les propriétaires bailleurs concernés doivent faire une demande d'autorisation préalable auprès de la direction de l'habitat de l'Agglo, en charge du suivi du dispositif. Les propriétaires complètent l'imprimé type de demande d'autorisation (cerfa n°15652*01) et le transmettent (y compris par voie électronique) au service de la Maison de l'Habitat Durable :

maisonhabitatdurable@beziers-mediterranee.fr

Une fois la demande enregistrée, le service habitat a un mois de délai pour apporter une réponse au propriétaire demandeur. Durant ce délai d'instruction du dossier, la technicienne de l'Agglo effectue une visite de contrôle du logement concerné. En fonction des conclusions de la visite, l'autorisation de mise en location est accordée, soumise à conditions ou refusée. La décision de refus ou d'accord sous condition est motivée et précise la nature des travaux ou aménagements à réaliser.

Le dispositif d'autorisation de louer a pour objectif d'améliorer l'habitat, de lutter contre l'habitat indigne et de renforcer l'attractivité du centre ancien de la commune.

LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA NON DÉCENCE DES LOGEMENTS

Toujours dans le cadre de sa compétence habitat/logement, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée met également en œuvre un dispositif de lutte contre l'habitat non décent et indigne, en partenariat avec la Caf de l'Hérault.

Afin d'améliorer le repérage des situations d'habitat non décent, et grâce aux nouvelles dispositions offertes par la loi, la commune de LIEURAN accompagne l'action de la Communauté d'Agglomération en matière de lutte contre l'habitat non décent, de façon à la rendre plus efficace.

Concrètement, le signalement d'une situation de non décence dans un logement peut s'effectuer au moyen d'un formulaire type de demande de visite du logement, disponible à l'accueil de la mairie.

A partir de ce signalement émanant d'un locataire ou d'un partenaire (service communal, service social du département,...), la technicienne habitat de l'Agglo effectue une visite du logement concerné pour constater les éventuels désordres.

Dans le cas où le diagnostic réalisé fait apparaître que le logement est non décent, la Communauté d'Agglomération informe le propriétaire par courrier des travaux à réaliser pour le mettre le plus rapidement possible aux normes de décence.

Ce dispositif en faveur de la décence des logements s'applique exclusivement aux résidences principales du secteur locatif privé.

Pour tout renseignement

Maison de l'Habitat Durable

1, avenue Président Wilson à BEZIERS

Mme PERE-MARRAKCHI : Tél. 04.67.01.84.20

En cette fin d'année 2018, nous voulons remercier tous les acteurs qui nous ont aidés depuis 10 ans. Ensemble, nous avons pris du plaisir ensemble à accompagner les élèves dans leur progression et dans leur épanouissement.

Concernant les cours, les élèves peuvent pratiquer plusieurs styles (classique, Modern Jazz, Street jazz, HIP HOP ...) et les inscriptions sont encore possibles dans l'année auprès de Laurence au 0618972318.

Nous pouvons déjà vous dire que le prochain spectacle de Danse aura lieu le vendredi 28 juin 2019 et que nous l'organiserons dans le parc pour une ambiance chaleureuse et estivale.

Notre ambition est ainsi de partager notre passion lors de festivités et de partager des bons moments ensemble.

L'association **L Danse** profite aussi de cet article pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez en 2019 avec des nouveaux projets et spectacles.

Le Président, Franck LUPI

La Récré



Lieuran les Béziers

Depuis le 2 septembre, jour de l'assemblée générale, la récré bouge. Le nombre d'adhérents est passé à 107. Bienvenue aux nouveaux et merci d'avoir choisi la récré.

Le 22 septembre, nous avons reçu le chorale « voix si voix là » en l'église de Lieuran. Le succès était au rendez-vous.

Le 23 septembre, une rando a été organisée avec un pique-nique à St Nazaire de Ladarez. Le beau temps était avec nous. Les randonneurs étaient enchantés par cette journée.

Des ateliers mémoires, alimentations, éco conduite et gym pour sénior nous ont été proposés par les familles rurales, le CLIC et le Conseil Départemental. Nous remercions tous ces organismes de nous avoir proposés ces activités et Louis de les avoir mis en place.

Le 14 octobre, le loto de la récré a fait le plein.... Merci aux adhérents et non adhérents d'avoir répondu présents à cette rencontre. Le 29 et 30 septembre, la récré a passé un week-end apprécié par tous à Lloret Del Mar avec une sortie en mer et la visite de Tossa. Voyage de 2 jours à renouveler.

Le 3 novembre, une sortie à Carcassonne a été élaborée avec visite guidée au musée de la chevalerie, un repas cassoulet et visite guidée de la forteresse du château Comtal. Visites très enrichissantes.

Le 7 et 8 novembre, un groupe d'adhérents s'est associé avec le Comité des fêtes pour fabriquer des fleurs en crépon afin de rénover notre rainette Lieurannaise. Merci aux petites mains présentes.

Le 6 décembre a été proposé un atelier chocolat moyennant une participation pour les ingrédients de base. Chaque personne est partie avec son sachet de chocolats.

Le 16 décembre le repas de fin d'année a été organisé à la salle des fêtes.

La récré remercie toutes les personnes qui s'investissent à toutes les animations proposées, la municipalité et ses agents pour leur implication. Merci aux adhérents de nous faire confiance tout au long de l'année.

Tout le conseil d'administration vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

LIEURAN XV



La saison 2018-2019 du Lieuran XV arrive déjà à la fin des matchs allers. Après un été qui aura vu le départ de 20 joueurs ! Le club a dû travailler dur pour honorer cette saison qui s'annonçait du coup très difficile.

Première victoire pour le club, car aujourd'hui Lieuran XV compte 40 licenciés, fruits d'un dur travail, et dispose d'un groupe avec un état d'esprit irréprochable, sur et en dehors du terrain, regroupant toutes ces valeurs que le club avait connues jadis.

Très logiquement avec un effectif renouvelé à pratiquement 90%, et les 7 déplacements, les défaites s'accumulaient. Des défaites certes, mais toujours en vendant très chèrement leur peau. Néanmoins, ces 2 derniers matchs à la maison se sont été soldés par 2 victoires ! Victoires qui récompensent le travail de tous ! Alors l'appétit vient en mangeant comme on dit, surtout que tout le monde reste motivé à faire du mieux possible dans cette phase des matchs retours, pour aller chercher, pourquoi pas, un billet pour les qualifications. Le Lieuran XV est toujours vivant qu'on se le dise ! Allez la reinette ! Continuez à venir toujours plus nombreux soutenir les couleurs du village !

Les joueurs, les dirigeants vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

Encore une année de passée, et il faut reprendre la plume pour la résumer. Un second semestre rempli, avec la fête d'été qui dans un nouveau concept a été saluée par tous. Une brasucade qui a battu un record de participation avec 312 inscrits. Une fête d'hiver où le cabaret a ravi les convives et a fait le plein. Sans oublier la bonne santé des concours de belote.

Bref une fin d'année porteuse d'espoir pour l'avenir.

Et pourtant ? Le manque d'effectif au sein de l'association devient préoccupant.

Cependant, je vous remercie pour votre aide notamment lors de la brasucade. Mais nous avons besoin de bras, de jeunes pour continuer à faire vivre le village, j'espère que cet énième appel sera entendu.

En attendant, je remercie les membres présents pour leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité. Sans eux, je ne serais rien. Un grand merci aussi à la municipalité et aux agents communaux, à qui je demande beaucoup.

Place à l'année 2019 avec en nouveauté le samedi 09 mars, la fête de la Saint Patrick. Auparavant, le dimanche 03 mars, tour de ville décalé pour cause de météo.

Quels mots pour souhaiter une bonne année. Je choisirai les mots les plus simples. Et même si ces mots sont sans originalité, ils sont sincères et affectueux :

Bonne Année et Bonne Santé à Tous !

Bruno



Je profite du bulletin municipal pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous à tous en 2019.

Les activités ont repris en septembre, après l'assemblée générale où les membres ont été reconduits, Michèle nous a rejoint en rentrant au CA, elle était présente auprès de nous depuis fort longtemps et c'est avec un grand plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue.

De nouvelles activités sont venues s'ajouter à celles déjà existantes :

- Le Pilâtes, cette discipline permet d'améliorer la conscience de son corps, elle est animée par Lionel
- Le taïchi chuan, c'est une forme de méditation en mouvement qui apporte de la souplesse, Évelyne vous le fera découvrir.
- Les petits mélomanes pourront s'initier à l'apprentissage de la guitare, Loïc en est l'animateur il est grand élève du conservatoire de Narbonne.
- La danse de salon, animée par Michèle et Jacques c'est un moment de plaisir ou la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous.
- Le Sports Co a vu le jour sous la houlette de Jonathan nos petits sportifs pourront s'initier au Handball au Football et au Basket.

Cette Année vous avez été plus de 200 adhérents à nous rejoindre.

Le foyer rural c'est aussi : le vide grenier d'automne, une soirée théâtre, un concours de Tarot, une Chorale, « Les Décibels », le téléthon, un grand rendez-vous, le Marché de Noël avec 40 exposants, le Noël des enfants

En 2019 le Foyer Rural continuera avec cette même dynamique, nous sommes tous motivés et mobilisés, merci à tous pour votre dévouement, votre disponibilité, à tous ces moments partagés.

Merci à la municipalité pour l'aide apportée afin de mener à bien nos manifestations et nos activités. Je remercie tous nos adhérents pour leur fidélité et aussi tous les bénévoles.

JOYEUX NOEL

Dominique Morin et toute l'équipe du Foyer Rural



Déjà deux ans que l'association Arts et Loisirs est née. Les adhérents se plaisent à faire de beaux tableaux et créer de belles choses en mosaïque.

L'association a développé d'autres activités avec la peinture sur verre. J'invite à venir toutes les personnes qui aiment l'art.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et que l'année 2019 vous apporte joie, bonheur et santé.

La Présidente Françoise MARTOREL

<http://art-monia.monsite.orange.fr/>

L'ACTUALITÉ ASSOCIATIVE



LE COMITÉ DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Le Comité de Lutte contre le cancer de Lieuran-lès-Béziers a organisé le 6 octobre 2018 un loto qui a rapporté la somme nette de 2 134.00€.

Nous remercions les personnes qui étaient présentes ainsi que les associations et les généreux donateurs qui nous ont aidés.

Le prochain loto aura lieu le 7 avril 2019, venez nombreux !!!

En attendant nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les membres du comité

L'année scolaire a bien commencé pour l'Amicale malgré une équipe réduite à 5 personnes.

Nous avons organisé les désormais traditionnelles manifestations du 1^{er} trimestre :

- Halloween : cette année, les enfants sont partis dans les rues du village pour une chasse aux indices ! Le mot de passe trouvé leur a permis d'assister à un spectacle de magie.
- Week-end de soutien au Téléthon, avec les autres associations Lieurannaises : nous avons inauguré cette année de nouvelles activités d'extérieur au stade et reconduit la tombola (bravo à Ysaline, notre gagnante).
Stand photo individuelle, sur le thème de Noël, nouvelle formule également qui nous a permis d'élargir l'offre pour la rendre accessible à un maximum de famille.
Mille merci aux mamans gentiment venues préparer, photographier, embellir ces souvenirs !
- Spectacle à la Cigalière (merci à la mairie pour le transport !) et goûter de Noël offert à tous les enfants de l'école.
- Marché de Noël avec l'équipe enseignante sur la place, avec concert de violons (merci à Cécile et ses élèves !) et vente de chocolats.

Et deux nouveautés, qui seront sans doute renouvelées compte tenu de leur succès :

- Pot de rentrée : les parents ont pu partager le verre de l'amitié pendant que les enfants profitaient de jeux gonflables gratuits,
- Bourse aux jouets : de nombreux exposants et visiteurs sont venus donner une seconde vie aux jeux, jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture.

Nous vous remercions chaleureusement, petits et grands, pour votre participation, votre aide et vos pâtisseries !

Grâce à votre soutien, nous avons notamment pu offrir à l'école de nouveaux meubles pour la bibliothèque.

Un grand merci également à l'équipe municipale pour son soutien logistique !

Nous vous souhaitons de très belles fêtes 🦋🦋🦋🦋

Et nous vous donnons RV à la rentrée pour de nouveaux moments festifs : galette, chandeleur, carnaval, ...

L'Amicale des Parents d'Elèves :

Audrey BELMONTE, Isabelle DE BUE, Ludivine CRAMMER, Véronique HIGGINS, Lucille MASSICOT

L'ASSOCIATION L'RUN

Le départ de cette nouvelle association a commencé en septembre et regroupe déjà une vingtaine de passionnés de course à pied sur notre joli village.

L'RUN vous accueille toute l'année avec ses sorties hebdomadaires le mardi soir à 18h avec des parcours variés (aussi avec frontale). Nous proposons également des événements les week-ends (sorties sur le village, trails, courses dans la région). Nous avons aussi le projet de créer une course sur notre village et de participer activement sur les courses de notre région. Par exemple, nous avons participé au trail des Ruffès, le trail du Salagou, l'urban trail de Sète et le 10km de Saint Jean-de-Vedas.

Notre ambition est aussi d'être impliqués dans l'écologie (courir propre) et dans le « mieux vivre ensemble ».

Nous voulons aussi remercier particulièrement les bénévoles, la mairie et nos partenaires comme Running Conseil, Cry doc et Orange.

Nous avons mis en place tous les moyens nécessaires pour prendre du plaisir et pour progresser ensemble.

Bonnes fêtes de fin d'année et profitez bien de vos proches.

#Ensemble, on court plus loin

Contact : @ lrun@orange.fr ™ 07.85.98.76.58 <https://www.facebook.com/lieuranrun>

Le Président, Franck LUPI

L'AGENDA À VENIR

Vœux à la population



Loto (Foyer Rural)

Dîner dansant (Foyer Rural)



Samedi 5 janvier

Dimanche 20 janvier

Samedi 9 février

Carnaval (Amicale des Parents d'Élèves)

Samedi 16 février

Loto (Récré des aînés)

Dimanche 3 mars

Fête St Patrick (Comité des Fêtes)



Samedi 9 mars

Loto (Comité des Fêtes)

Dimanche 10 mars

Soirée Théâtre (Foyer Rural)



Samedi 23 mars

Concert Chorale Rétina

Dimanche 24 mars

Le Printemps des Poètes (Foyer Rural)

Samedi 30 mars

Loto (Comité de Lutte contre le cancer)

Dimanche 7 avril

Repas CCAS

Samedi 13 avril

Omelette géante (Mairie et APE)

Lundi 22 avril

Salon artisanal (Arts et Loisirs)

Dimanche 28 avril

Spectacle Chorale de Lieuran

Samedi 4 mai

Soirée Country (Foyer Rural)

Samedi 18 mai

Fête d'été (Comité des fêtes)

Vendredi 14 et

Samedi 15 juin

Kermesse (École et APE)



Vendredi 21 juin

Gala (L'Danse)

Vendredi 28 juin

Gala (Foyer Rural)

Samedi 29 juin



Pour les amateurs de cartes, n'oublions pas :

Les **concours de belote** organisés par le Comité des fêtes les vendredis 18 janvier, 8 février, 1, 8 et 22 mars, et 5 et 26 avril.

La **soirée de tarot** organisée par le Foyer Rural le vendredi 29 mars.





*L'EQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
A TOUTES ET A TOUS*

